



MAIRIE DE
Etriché
Square de la Mairie
49300 ETRICHÉ

☎ 02.41.42.60.01

☎ 02.41.42.65.06

✉ mairie.etriche@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL D'ETRICHE DU JEUDI 13 MARS 2014

Emetteur Régine BRICHET Maire M. Christine MEUNIER, Secrétaire	Présents : Régine BRICHET – Gilles GITEAU- Jacques LEBRUN - Jacky GLEDEL - Mado PARENTEAU - Christiane THOMAS - Nelly NOZAY - Yves ROUSSEAU - Hubert de QUATREBARBES – Anne PERDREAU – Delphine RIPOCHE Excusés : Marie GAUTREAU (pouvoir à Delphine RIPOCHE), Laïd AOUDJ (pouvoir à Jacky GLEDEL), Marie Annick GILBERT Secrétaire de séance : Delphine RIPOCHE
Date de La Convocation	06 Mars 2014
Diffusion	Conseil Municipal et Panneau d’Affichage

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DU 13 MARS 2014 :

- Compte Administratif 2013
- Compte de Gestion 2013
- Taux imposition 2014
- Budget Primitif 2014
- Approbation de la révision du PLU (sous réserve de l’approbation du zonage d’assainissement par la CCLS)
- Questions diverses

Les Elus ont voté à l’unanimité :

1) **COMPTE ADMINSTRATIF 2013** dont les résultats sont les suivants :

Section de Fonctionnement :

Dépenses	757 787.43 €	Recettes	982 341.18 €
----------	--------------	----------	--------------

Soit un excédent de fonctionnement de 224 553.75 €

Section d'Investissement :

Dépenses	159 260.49 €	Recettes	39 24552 €
----------	--------------	----------	------------

Soit un déficit d’investissement de 120 014.97 €

2) **COMPTE DE GESTION 2013 DRESSE PAR LE TRESORIER PAYEUR :**

3) **VOTES DES TAUX D’IMPOSITION 2014 ET SUBVENTIONS 2014 :**

- Pour une augmentation des taux de + 1 %.

Les taux 2014 sont donc

- ▶ 14,43 % pour la Taxe d’habitation
- ▶ 25,42 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties
- ▶ 42,06 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties

- Avenant au contrat d’association OGEC d’un montant de 43 746.34 €

- Annulation de la subvention au groupement de régulation des nuisibles à leur demande.

4) **BUDGET PRIMITIF 2014** qui se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : Dépenses **1 404 425 €** - Recettes **1 404 425 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT : Dépenses **693 516 €** - Recettes **693 516 €**

5) **INDEMNITES DE GARDIENNAGE DE L’EGLISE 2014 :**

Dont le montant alloué est de 119.55 €

Ils ont également approuvé :

6) **LA REVISION GLOBALE DU PLU :**

Après prise en compte des remarques du commissaire enquêteur et des personnes publiques associées.

7) **LA MODIFICATION DU DROIT DE PREEMPTION :**

A la suite de la révision globale du PLU

8) Informations diverses :

Accord du CODERS pour la ZAC du Clos de La Roulière